

## CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

### LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE CARTE DE COMMERCANT AMBULANT

#### Pièces justificatives à fournir dans tous les cas (personne physique ou morale) :

- Document cerfa 14022\*01
- 1 photo d'identité du chef d'entreprise, du ou des des dirigeant(s) récente (norme ISO/IEC 19794-5 :2005)
- Redevance par demande de carte de 15 € payable en chèque à l'ordre de la CMA

#### Pièces à fournir selon les cas :

##### Personne physique

- Un extrait d'inscription auprès du Registre des Entreprises
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois en original à jour

##### Personne morale

- Un extrait Kbis de moins de 3 mois en original à jour

##### Association

- Une copie de l'avis SIREN délivré par l'INSEE
- Une copie des statuts

##### Société ou entreprise inscrite pour une activité artisanale dans l'UE

- Un justificatif d'inscription à jour de l'entreprise à l'étranger et la traduction

##### Pour la 1<sup>ère</sup> demande ou pour un changement de domicile, siège ou dirigeant

- Une copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou copie du titre de circulation ou une copie du titre de séjour en cours de validité du chef d'entreprise ou du dirigeant
- Une copie d'un justificatif de domicile ou du siège (dernière quittance de loyer, de facture de gaz, d'électricité ou téléphone, taxe d'habitation, taxe foncière, bail commercial....)

##### En cas de renouvellement, modification ou radiation

- Restituer l'ancienne carte de marchand ambulant